

**LA DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES
MILITAIRES/3^{ème} REGION MILITAIRE
CHAHID BEN BOULAID MUSTAPHA**

MISE EN DEMEURE N° AVANT RESILIATION 02

SARL RAHIBA « **YOUCEFI IBRAHIM** », SISE A : RUE AKID LOTFI BP 54/26
ADRAR, TITULAIRE DU CONTRAT N° 64/2019 DU 07/07/2019,
PORTANT SUR LA REALISATION DES TRAVAUX ET AMENAGEMENT
EXTERIEUR AU NIVEAU D'UNE CITE MILITAIRE / REGGANE, ET COMPTE
TENUE DU :

- FAUTE D'OBTEMPERER AUX INJONCTIONS DE LA MISE EN DEMEURE N°01.

EST MISE EN DEMEURE, DANS UN DELAI DE HUIT **(08) JOURS**, A
COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DE LA PRESENTE MISE EN
DEMEURE, POUR PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES.

FAUTE D'OBTEMPERER AUX INJONCTIONS DE LA PRESENTE MISE
EN DEMEURE, DANE LES DELAIS FIXEES, LA DIRECTION REGIONALE
DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES/3[°]RM, PROCEDERA A
L'APPLICATION DES MESURES COERCITIVES PREVUES PAR LA
REGLEMENTATION EN VIGUEUR, NOTAMENT L'ARTICLE **(17)** DU
CONTRAT CONCLU.